COMITÉ DE PARENTS

Compte-rendu de la séance du Comité de parents de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le jeudi 16 juin 2005, à 19h30, au siège social de la commission scolaire, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS les représentantes ou représentants au Comité de parents : mesdames et messieurs

École	**Antoine-Girouard**	**Renée Asselin**
	Arc-en-Ciel	**Serge Lefebvre**
	Au-Fil-de-l'Eau	**Sylvain Tatlock**
	De l'Amitié	**Pierre Trudel**
	De La Broquerie	**Jean-François Savard**
	De La Mosaique	**Daniel Major**
	De La Source	**François Cournoyer**
	De Montarville	**Carole Vigneault**
	De Salaberry	**Chantal Allinger**
	Du Carrousel	**Hélène Saint-Amant**
	Du Grand-Chêne	**Hélène Leblanc**
	Du Tourne-Vent	**Laurent Matte**
	Jacques Rocheleau/St-Basile	**Serge Tremblay**
	L'Arpège	**Stéphane Lemay**
	Le Rucher	**Simon Charron**
	Les Jeunes Découvreurs	**Nathalie Duchesneau**
	Ludger-Duvernay	**Mireille Louis-Seize**
	Mère Marie-Rose	**Gino Le Brasseur**
	Paul VI	**Yvan Bourgault**
	Père-Marquette	**Michel Bibeau**
	Pierre-Boucher	**Gisèle Cyr**
	Sacré-Cœur	**Pierre Gagnon**
	Saint-Charles	**Geneviève Bergeron**
	Secondaire de Chambly	**Thierry Baussan**
	Secondaire De Mortagne	**Marie Fortin**
	Secondaire du Mont-Bruno	**Diane Miron**
	Secondaire Le Carrefour	**Sylvie Lapointe**
	Secondaire Polybel	**Katty Lafranchise**

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE : mesdames et messieurs

École	**Secondaire Polybel**	**Guy Rouleau**
	Représentante au Comité EHDAA	**Marie-Claude Dion**

SONT ABSENTS : mesdames et messieurs

École Albert-Schweitzer	**Alain Carrier**
Aux-Quatre-Vents	**Francine Armstrong**
De Bourgogne	**Serge Gélinas**
De L'Aquarelle	**Sébastien Houle**
De La Chanterelle	**Donald Audet**
De La Passerelle	**Benoît Marcoux**
De la Pommeraie	**Dominique Denicourt**
De La Roselière	**Marc Giroux**
De l'Envolée	**Myreille Payment**
Des Trois-Temps	**Jasmine Desmarais**
Du Moulin	**Isabelle Poulet**
Du Parchemin	**Robert Denis**
École d'éducation internationale	**Manon Croteau**
Georges-Étienne-Cartier	**Aucun**
J.-P.-Labarre	**Aucun**
Jacques-De Chambly	**Daniel Désautels**
Jolivent	**Sylvie Gadoury**
La Farandole	**Nathalie Langevin**
La Roseraie	**André Michaud**
Le Petit-Bonheur	**Lucie Lamontagne**
Le Sablier	**Karina Tremblay**
Le Tournesol	**Brigitte Cantin**
Les Marguerite	**Aucun**
Louis-Hippolyte-Lafontaine	**Normand Tremblay**
Marie-Victorin	**Aucun**
Monseigneur-Gilles-Gervais	**Pascale Gagnon**
Notre-Dame	**Luc Lamoureux**
Saint-Denis	**David Lalonde**
Sainte-Marie	**Caroline Gauthier**
Saint-Mathieu	**Marc Gendron**
Secondaire du Grand-Coteau	**Denis Morissette**
Secondaire François Williams	**Julie Couture**
Secondaire Ozias-Leduc	**Michel Lemieux**
Centre des services alternatifs	**Aucun**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après avoir constaté que nous n'avons pas le quorum, la présidente de l'assemblée, Madame Hélène Leblanc ouvre l'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE **19H30**

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 PROCÈS-VERBAL DU 19 MAI 2005
3.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

4. PAROLE AU PUBLIC

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE **19H45**

5.1 CLASSES MULTI-ÂGE

6. RETOUR SUR LE CONGRÈS DE LA FCPQ

7. MOT DE LA PRÉSIDENTE **20H45**

8. PAROLE AUX MEMBRES

9. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS **21H00**

9.1 PARENTS-COMMISSAIRES
9.2 COMITÉ CONSULTATIF EHDAA
9.3 ACPM
9.4 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

10. AUTRES SUJETS

11. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE **21H30**

13. PETIT SOCIAL

Étant donné que nous n'avons pas le quorum, nous ne pouvons procéder à l'adoption de l'ordre du jour. Par contre, Madame Hélène Leblanc y fait les modifications suivantes :

- Le point 6 devient : Retour de consultation et avis
- Les sous-points du point 6 ajoutés sont :
  6.1 Retour de consultation sur les orientations budgétaires 05-06
  6.2 Avis sur la politique de maintien et ou de fermeture des écoles

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Procès-verbal du 19 mai 2005

Un compte-rendu de la réunion du 19 mai a été remis aux membres, aucune adoption n'est requise.

3.2 Suivi du procès-verbal

Aucune intervention n'est faite sous ce point.

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucune intervention n'est faite sous ce point.

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

5.1 Classes multi-âge

Madame Langlais fait une présentation concernant les classes multi-âge. Elle répond à quelques questions tout au long de la présentation.

6. RETOUR DE CONSULTATION ET AVIS

6.1 Retour de consultation sur les orientations budgétaires 2005-2006

Considérant que les orientations budgétaires proposées visent la recherche de l'équilibre budgétaire,

Considérant qu'aucun des membres présents ne s'oppose aux orientations budgétaires telles que présentées à la réunion du 19 mai 2005,

Considérant que seulement 2 membres s'abstiennent face aux orientations en question,

Le comité de parents acheminera l'appui des membres présents concernant la consultation sur les orientations budgétaires 2005-2006 proposées dans le document de consultation.

6.2 Avis sur la politique de maintien ou de fermeture des écoles

Madame Hélène Leblanc mentionne que, suite au communiqué envoyé aux membres, le Comité exécutif n'a reçu aucun nouveau commentaire des différents représentants concernant la « Politique de maintien ou de fermeture des écoles ». Il a cependant soumis quelques recommandations aux parents commissaires car un comité de travail du conseil se réunissait sur cette question.

Madame Diane Miron, parent commissaire, commente les préoccupations soulevées par l'exécutif…

- La loi nous dit qu'il faut nommer ***l'école*** potentielle visée, et non ***le secteur*** potentiel visé;
- concernant l'échéancier, le scénario pourrait être annoncé en décembre, afin qu'un an et demi s'écoule avant la fermeture de l'école;
- le Comité EHDAA a été consulté afin de tenir compte de l'opinion de ses membres.

Madame Hélène Leblanc ajoute que dès juin, la Commission scolaire avait contacté les villes concernées par les fermetures d'écoles.

Des membres soulignent que…

- lors des dernières fermetures d'écoles, il y a eu des lacunes au niveau de la redistribution des rues. Le processus peut-il être fait en 2 étapes…;
- … au moment où des scénarios sont présentés par la Commission scolaire, il serait important de préciser les arguments favorables ou défavorables à la fermeture de telle école au lieu de telle autre.

7. RETOUR SUR LE CONGRÈS DE LA FCPQ

Madame Mireille Louis-Seize dit avoir pris part à des échanges intéressants avec des parents de différentes villes, lors du Congrès de la FCPQ. Selon elle, il s'agirait du plus grand rassemblement de parents impliqués au Québec. Elle mentionne que Monsieur Jean-Marc Fournier, Ministre de l'éducation, des loisirs et des sports, qui était présent à l'Assemblée générale du Congrès, a insisté sur le fait qu'il travaille en collaboration avec les parents, en faveur des enfants. Il a aussi souligné l'excellent travail de Madame Diane Miron à la Fédération des comités de parents du Québec.

Hélène Leblanc rapporte que lors de l'Assemblée générale, la structure de la FCPQ a été remise en question. Il est ressorti que la création d'un **Conseil général** serait apprécié. Ce Conseil jouerait un rôle important, notamment au moment des grands enjeux.

Diane Miron soulève les 4 orientations majeures retenues pour 2005-2006 par l'Assemblée générale :

- Améliorer les liens entre la FCPQ et les Comités de parents;
- Améliorer les services (en terme d'accompagnement, de service juridique, etc.);
- Mieux soutenir les Comités de parents, et encourager la participation parentale;
- Souligner, auprès des parents, l'importance de leur participation.

8. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Hélène Leblanc remercie les parents de leur participation et de leur assiduité au Comité de parents.

Concernant la **correspondance** reçue, elle fait les présentations suivantes :

- Des articles sur la mobilisation scolaire apparaissent dans la revue ***Le Point*** *en administration scolaire;*
- Certains articles de la revue *Action Parents* nous entretiennent du défi alimentaire;
- Un document intitulé *Résultats aux épreuves uniques de juin 2004 et diplomation* est disponible pour les intéressés
- Le comité de parents a reçu une lettre de remerciements des parents de l'école Marie-Victorin qui ont participé au Congrès de la FCPQ. Mme Leblanc les remercie de leur participation comme public cette année.

Madame Hélène Leblanc rappelle aux membres de remettre leur feuille d'évaluation du fonctionnement du Comité de parents 2004-2005, et les invite à remplir et remettre leur feuille de dépenses afin de pouvoir les acheminer à Madame Diane Poudrette, de la Commission scolaire.

Madame Hélène Leblanc informe les membres relativement à un colloque sur la toxicomanie auquel elle a assisté. Le but du colloque était de présenter des pistes en vue de contrer la toxicomanie dans les écoles. Or, plutôt que de sortir les enfants toxicomanes des écoles, un moyen proposé visait plutôt à transformer l'enfant toxicomane en intervenant capable d'informer ses pairs sur les dangers des drogues, en vue de les en dissuader.

9. PAROLE AUX MEMBRES

Pour les prochains Congrès de la FCPQ, monsieur Yvan Bourgault suggère d'inviter les parents des O.P.P. le plus tôt possible, afin d'en faire profiter plus de parents.

Monsieur Pierre Gagnon souligne qu'il est toujours préférable que les réunions des différents comités scolaires ne soient pas prévues le même soir, afin de maximiser les présences aux réunions.

Concernant la demande de formation en premiers soins pour le personnel des écoles , faite par madame Mireille Louis-Seize en début d'année, madame Diane Miron précise que le dossier en est au même point.

En ce qui a trait à la longévité des mandats accordés aux représentants du Comité de parents, madame Hélène Saint-Amant suggère la possibilité que la durée soit de 2 ans plutôt que d'un an. Étant donné que la loi prévoit un mandat d'un an et qu'un mandat d'une durée de 2 ans pour les représentants qui sont rarement présents aux réunions serait peu avantageuse, monsieur Yvan Bourgault suggère plutôt d'inciter les représentants à accepter un deuxième mandat d'un an.

Madame Hélène Saint-Amant suggère de créer un règlement permettant de remplacer en cours d'année un parent qui n'est jamais présent aux réunions. Madame Diane Miron souligne qu'il s'agit d'une chose impossible, car c'est l'Assemblée générale qui nomme les parents en début d'année scolaire. Madame Hélène Leblanc souligne que lorsque de telles absences sont répétées, le représentant en question est contacté, et on lui demande d'envoyer son substitut s'il ne peut se présenter aux réunions.

Toujours concernant les présences aux réunions, monsieur Michel Bibeau mentionne qu'il est nécessaire, pour un représentant, de comprendre l'importance de son rôle, car les informations recueillies en réunion sont sensées être redistribuées dans l'école représentée par le membre. Un membre toujours absent ne peut transmettre les informations et en prive donc les parents de son école.

Monsieur Gino LeBrasseur…

- renseigne les membres du comité sur l'existence d'un logiciel disponible pour effectuer le suivi budgétaire de leur école;
- souligne que son école effectue des tentatives de financement privé;
- propose aux membres de réfléchir sur le programme d'activités offert par le service de garde de leur école : le service de garde n'offre-t-il que de la « surveillance », ou des activités y sont-elles effectivement vécues?

Monsieur Laurent Matte mentionne qu'il aimerait qu'il y ait des échanges autres qu'informels entre les parents du Comité de parents. De plus, il nous apprend que son école, *Le Tourne-Vent*, a mis au point un site Web de météo.

10. RAPPORT DES DIFFÉRENTS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS

10.1 Parents-Commissaires

Madame Diane Miron rapporte que, lors de la dernière réunion, en date du 8 juin, il a été convenu que 2 protocoles d'entente seront signés entre Saint-Antoine-sur-Richelieu et Verchères.

Madame Miron nous présente quelques données sur les dérogations de l'année 2004-2005.

De plus, il semble que la clientèle de la Commission scolaire chutera de 800 enfants au primaire en 2005-2006.

10.2 Comité consultatif EHDAA

Madame Marie-Claude Dion mentionne qu'il y a eu adoption des orientations budgétaires.

10.3 ACPM

Madame Mireille Louis-Seize nous apprend qu'il n'y aura pas de Colloque en 2005-2006. Pour le prochain Colloque, qui aura lieu en 2006-2007, davantage d'activités seront prévues, le service de garde sera maintenu, et la publicité se fera plus tôt.

Lors de la dernière réunion, un bilan financier a été effectué pour 2004-2005, et un plan d'action a été planifié pour 2005-2006.

Madame Louis-Seize informe les membres du lancement d'une rubrique questions/réponses pour les parents, qui aura lieu le 23 juin 05.

10.4 Comité consultatif du transport

Monsieur Serge Lefebvre nous rapporte ce qui est ressorti de la réunion du 15 juin :

- Les contrats ont été maintenus pour 2005-2006;
- La politique de transport demeure la même pour 2005-2006;
- Le ratio a été établi à 72 enfants maximum, par autobus, mais la Commission scolaire tente de le faire établir à 54 enfants maximum, et même si possible à 48 enfants maximum.
- Actuellement, chaque autobus effectue plusieurs trajets matin et soir, afin de réaliser des économies.
- À l'intérieur des autobus, afin de maintenir un transport sécuritaire, rien ne doit obstruer l'allée centrale. Les bâtons de hockey, instruments de musique et autres, doivent donc être placés sur les genoux de leurs propriétaires.
- Pour les conducteurs des autobus jaunes (et non des autres véhicules utilisés par la C.S.), des cours de premiers soins sont envisagés.

11. AUTRES SUJETS

Aucune intervention n'est faite sous ce point.

12. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

- Relativement à un questionnement de monsieur François Cournoyer, il est précisé que les heures indiquées dans les ordres du jour n'apparaissent qu'à titre indicatif.

- Monsieur Laurent Matte tient à préciser qu'il n'a pas l'impression d'avoir perdu son temps en participant aux réunions.

- Madame Chantal Allinger souligne qu'il est inquiétant que certaines personnes soient bâillonnées lorsqu'elles désirent s'exprimer.

- Monsieur Gino LeBrasseur trouve dommage que la parole aux membres durent seulement une quinzaine de minutes, car des points intéressants y sont soulevés, alors que certaines présentations de la Direction générale sont souvent longues et inspirent moins d'intérêt.

- Madame Hélène Saint-Amant abonde dans le même sens que Monsieur LeBrasseur en souhaitant davantage de tables rondes permettant de s'exprimer.

- Considérant les différents commentaires relatifs au temps d'intervention trop court des membres, madame Hélène Leblanc souligne que d'après les commentaires contenus dans les feuilles d'évaluation du fonctionnement du Comité de parents, plusieurs membres sont d'avis que les réunions sont trop longues et qu'il faudrait couper les temps d'intervention. L'exécutif se penchera sur la question afin de maximiser la satisfaction des membres.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Étant donné que nous n'avons pas le quorum, aucune proposition ne peut avoir lieu pour lever l'assemblée.

Sur ce, la séance est levée par Madame Leblanc. Il est 22h40.

Hélène Leblanc,
Présidente

Madeleine Dostaler,
secrétaire